



Après avoir interrogé M. Cordier, tout juste arrivé à Senghor, nous avons rencontré M. Sourisseau, qui a pris ses fonctions de Proviseur il y a un peu plus d'un an. L'occasion pour nous de mieux comprendre en quoi consiste son travail à la tête de l'établissement et de savoir comment se répartissent les rôles entre un proviseur et son adjoint. Des questions posées à la Direction, donc, mais qui cherchent aussi à connaître une autre direction : celle qui sera donnée à notre lycée dans les mois et les années à venir.

...Direction

Bonjour M. Sourisseau. Cela fait deux ans que vous êtes dans notre lycée, mais les élèves cherchent encore à vous connaître. Que pouvez-vous nous dire sur vous ?

Comme la majorité des chefs d'établissement, j'ai commencé ma carrière en tant que professeur – de Sciences de la Vie et de la Terre – durant une vingtaine d'années. Ensuite, j'ai passé un concours pour devenir proviseur. Avant d'arriver au lycée Senghor, j'ai été principal de deux collèges dans deux autres départements ainsi que proviseur dans un lycée. C'est donc mon quatrième poste en tant que chef d'établissement.

Vous êtes désormais bien installé dans le lycée, avez-vous des projets pour l'avenir de l'établissement ?

Tout d'abord, je trouve que le lycée Senghor est un lycée agréable ; les élèves y sont sympathiques. C'est un lycée général et technologique qui a un bon niveau. De ce point de vue-là, il n'y a pas grand-chose à améliorer. En revanche, nous devons progresser au niveau de la proportion d'élèves qui entrent en seconde et qui ressortent avec un diplôme de notre établissement. De plus, nous avons un panel d'options assez intéressant, des options rarement proposées. Mais il serait bon d'offrir davantage de formations supérieures. Il faut permettre à plus de jeunes de l'Eure de continuer leurs études dans la proche région.

Combien de temps envisagez-vous de rester au lycée ? Avez-vous une période maximale dans un établissement en tant que proviseur ?

Je compte rester jusqu'à la fin de ma vie active. Il me reste encore quelques années (environ trois ans). Au niveau d'un poste de proviseur, il n'y a pas vraiment de règle quant à la durée d'exercice dans un lycée. Ce sont plus des usages : en général, un proviseur reste entre trois et neuf ans dans le même établissement.

La rentrée a semblé un peu difficile au niveau de l'organisation, en avez-vous eu des échos ?

C'est en fait la conséquence des années qui se suivent. Nous avons eu du mal à mettre en place les services des professeurs car il y a beaucoup plus d'heures à assurer pour chacun. Nous avons donc eu plus de points à régler cette année, mais cela s'est arrangé dans les quinze premiers jours.

En vue des réformes et de la conjoncture actuelle, il y a de fortes chances que la répartition des services soit encore difficile pour les prochaines années.

Comment s'articulent les relations et le travail entre un proviseur et son adjoint en général ? Et entre vous et M. Cordier en particulier ?

Nous avons deux rôles différents mais qui fonctionnent en complément. Le proviseur rédige la lettre de mission qui explique les points sur lesquels le proviseur adjoint doit s'investir. De plus, il est le seul à avoir la signature pour les affaires financières du lycée. L'adjoint gère généralement les emplois du temps. Mais globalement, même s'il y a une répartition des missions, la gestion se fait ensemble. Je suis content d'avoir rencontré M. Cordier, qui a de l'expérience en tant que proviseur adjoint. Il doit bien sûr s'adapter à notre lycée de métropole, qui peut être considéré comme un grand lycée (le lycée Senghor dépasse les mille élèves).

Comment a évolué votre regard sur le système scolaire et sur le lycée en général, depuis votre première expérience, qui est celle de lycéen ?

J'ai connu à peu près le même lycée que vous il y a quarante ans. Il n'y a pas tant de choses que cela qui ont changé : le système éducatif actuel porte des habitudes de longue date. Le lycée d'aujourd'hui s'inspire encore des principes imaginés par Napoléon. Même s'il y a eu bien sûr de vrais changements dans les modes de vie,

les programmes, les rythmes, etc., certains cours, certains types d'exercice, certains comportements sont les mêmes qu'au moment où j'étais moi-même lycéen. Quant à la vision de l'avenir, l'important c'est d'avoir une attitude optimiste et positive. Il y a encore beaucoup de progrès possibles. Le monde reste toujours à découvrir, les études de lycée doivent nous y préparer. Par exemple, les questions relatives à la citoyenneté et au respect de l'environnement nous préoccupent beaucoup aujourd'hui ; nous pouvons dépasser ensemble ces problèmes parce que la Nature est toujours pleine de ressources surprenantes et que les lycéens d'aujourd'hui sont aussi prêts à prendre la relève... ce qui me rend optimiste et heureux !



Gérard SOURISSEAU,
Proviseur